Nous savons que le latin a hérité de l'indo-européen un grand nombre de formations de substantifs de la première déclinaison en *-a* (cf. Brugmann, *Abrégé de Gramm. comp.*, p. 376; Meillet-Vendryès, *Gramm. comp. des langues class.*, p. 343), qui, selon les besoins de la phrase, peuvent prendre aspect de masculins ou de féminins : *terrigena*, *troiugena*, *aurigena*, *incola*, *agricola*, *aduena*, *scriba*, *transfuga*..., et pour lesquels aucune forme en *-as* n'est attestée.

Quelle raison y aurait-il d'admettre une alternance *-as* masculin /*-a* neutre? Une raison syntaxique, du fait que *indigena* dans le passage de Pline paraît en accord avec *uinum*? Mais rien n'empêche d'interpréter la construction comme appositionnelle. Dans un passage de Tite-Live (XXI, 30, 8) : « ne maiores quidem eorum indigenas, sed aduenas Italiae cultores has ipsas Alpes... transmisisse », nous voyons précisément le terme *indigenas*, à côté de *aduenas*, construit comme une véritable apposition. Le cas de *uinum indigena* ne diffère pas sensiblement de celui de *oppidum Numantia* (cf. Brugmann, *op. laud.*, p. 377) ou de *incola turba* (Ov., *Fast.*, III, 582).

Je propose donc de maintenir *indigena* dans une catégorie abondamment représentée en latin, et d'ajouter l'exemple de Pline à ceux des substantifs construits en apposition.

J. CHICHARRO DE LEÓN.

V

LES MONOSYLLABES A LA FIN DU TRIMÈTRE IAMBIQUE

PAR J. DESCROIX

Professeur au lycée du Parc (Lyon)

Dans un article de l'*American Journal of philology*, intitulé *The final monosyllabe in latin prose an poetry* (XXXI, p. 154-174, ann. 1910), A. G. Harkness étudie le rôle monosyllabe final de la phrase ou du vers, et il accorde une place de choix aux poètes (v. 159-174), plus particulièrement à Térence. Reprenant la partie essentielle de cet article, M. J. Marouzeau (*Rev. Ét. lat.*, 1934, p. 50 et suiv.) a montré la vanité des corrections qui tendent à pourchasser et à éliminer ce monosyllabe. Il s'agit du type :

Eun. 631 : Aliam rem ex alia cogitare et ea omnia *in*
Peiorem partem...

Ces monosyllabes sont des prépositions, des conjonctions et des interjections à valeur d'enclitiques[1] qui s'appuient sur le second vers tout en appartenant au premier.

A l'appui de la thèse de MM. Harkness et Marouzeau, je montrerai brièvement que Térence, — qui fournit maint exemple de ces licences métriques, — les avait empruntées à la comédie grecque et plus particulièrement à la Νέα qu'il traduisait et adaptait par « contamination ».

Certes, il n'était pas possible au sénaire latin, faute d'article, de copier des exemples comme τοὺς | γραφεῖς (Alexis, frag. 20,4 et suiv.; cf. aussi les formes faibles de l'article ἡ chez Philémon, frag. 126,2, et οἱ chez Diphile, frag. 72,1). Inversement, les Grecs n'ont pas rejeté à la fin du trimètre des interjections monosyllabiques; mais, en les intercalant entre deux vers, dans une zone indéterminée, comme c'est l'usage dans la tragédie, ils suggéraient à leurs imitateurs latins l'idée de les pousser au bout de la ligne, comme dans le vers :

Eun. 208 : ... Satine hoc mandatumst tibi? — Ah
Rogitare...

Par contre, la comédie grecque (et même la tragédie) a rejeté à l'extrémité du trimètre :

1) Des *adverbes inaccentués* : οὐ | Alexis, frag. 92,3; Ménandre, frag. 293,4 (cf. *Antigone*, v. 5); μὴ | Phrynichos, frag. 1,1 (cf. *Antig.*, v. 27, 324).

2) Des *prépositions*, surtout dissyllabiques, les monosyllabes étant plutôt attestés dans la tragédie : ἐν | τῷ μὴ δύνασθαι, *Oedipe à Col.*, v. 495-496; πρὸς | αἴσχιστα, *Rhésos*, v. 756-757.

3) Mais surtout des *conjonctions* : καὶ, εἰ, ὡς, ἤ.

Epitrepontes 66 : εἰ καὶ βαδίζων εὗρεν ἅμ' ἐμοὶ ταῦτα καὶ
ἦν κοινὸς Ἑρμῆς...

Cf. *Ibid.*, v. 139, 195, 310, 507, soit cinq exemples avec καί.

Je me permets de renvoyer à l'inventaire assez complet que j'ai dressé de ces monosyllabes dans la comédie[2]. Il y apparaît de façon claire que la comédie nouvelle avait énormément développé ce genre de licence qui donnait plus de laisser aller à la versification, plus de continuité et plus de naturel à la langue comique. Aussi ne doit-on pas s'étonner de rencontrer si souvent des libertés analogues chez Térence.

Ajoutons enfin que Térence élide généralement (sept fois sur les sept exemples cités par M. J. Marouzeau) sur ce monosyllabe la finale du polysyllabe antérieur. Ce soin spécial et constant apporte encore une

1. Des fins de vers du type : « biduum HIC | manendum » (*Eun.* 636), sont hors de cause, parce que le monosyllabe est accentué.

2. *Le trimètre iambique*, p. 294 et suiv. (pour la tragédie, p. 290 et suiv.).

preuve en faveur de l'intégrité des passages signalés. Le pourquoi de cette précaution s'impose avec évidence : l'élision finale

Eun. 631 : ... ea omnia *in*
Peiorem partem...

amortissait la coupe étrange *omnia* | *in* et rendait le rythme final moins heurté, en attirant à l'unité du premier sénaire un monosyllabe que le sens entraînait vers le second.

J. Descroix.

Note additionnelle.

La note de M. J. Descroix me suggère les observations suivantes :

1° Pour l'emploi d'un monosyllabe final relié par le sens au vers suivant, si Térence a été influencé directement par ses modèles grecs, il faut noter que cette disposition, indépendamment de toute imitation particulière, est de pratique courante dans la métrique latine (cf. mon *Traité de stylistique*, p. 272 et suiv.).

2° Quant à ce qui est de l'élision de la finale du mot précédent sur l'initiale de ce monosyllabe, procédé proprement térentien, est-elle due principalement au désir « d'amortir une coupe étrange » ? Térence présente assez fréquemment des dispositions du type *And.* 407 inuenisse se, *And.* 450 mene? Te.

Ce qui me paraît essentiel, c'est le rapprochement que fait M. Descroix entre le procédé térentien et l'usage grec (euripidien en particulier) de noyer dans l'intervalle entre deux vers certains mots de remplissage (surtout des exclamations monosyllabiques); cf. les exemples qui sont cités dans la thèse de M. Descroix (*Le trimètre iambique*, p. 27). Il y a là chez les Grecs une façon d'escamoter pour ainsi dire des voyelles sur lesquelles l'acteur pouvait, en dehors du rythme, donc sans le rompre, se livrer à des inflexions de voix et à des prolongements. Térence, avec une ingéniosité remarquable, aurait réalisé cet escamotage d'une façon plus ingénieuse encore, en noyant le monosyllabe dans la scansion du vers précédent, de façon à s'interdire jusqu'à l'apparence d'une licence. Tel est, je crois, le sens de cette véritable trouvaille métrique.

J. Marouzeau.